



Déclaration liminaire de l'UNSA-Education au CTSD du 19 janvier 2017

Madame la directrice académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

A la rentrée 2017, notre académie enregistrera une arrivée supplémentaire de 942 élèves en collège s'accompagnant d'une dotation de 60 ETP. En Isère, c'est 168 élèves de plus qui seront accueillis dans les établissements avec 8 ETP attribués.

L'UNSA Education salue cette dotation positive qui concourt à la finalisation de la mise en œuvre de la réforme du collège. Même si tout n'est pas encore complètement stabilisé, l'engagement de notre organisation pour la réussite de tous les élèves est conforté par les données de la dernière enquête PISA : un changement est nécessaire.

Pour autant, ce début d'année n'a pas été sans difficultés pour les enseignants de collège avec la mise en place des programmes sur les 4 niveaux, celle du nouveau socle, les concertations en équipes disciplinaires pour les progressions par cycle et en équipe éducative pour les EPI & les parcours, la liaison école/collège, les réflexions autour de la nouvelle évaluation et du LSUN, les questionnements autour de la préparation des élèves au nouveau DNB... Se sont greffées aussi plusieurs formations à public visé et tout cela dans un calendrier très contraint.

Concernant les moyens, comme souligné en CTA, **L'UNSA Education** s'interroge sur les 8 ETP attribués à notre département : seront-ils suffisants pour couvrir la hausse démographique, le financement du 1/4 d'heure supplémentaire lié à la réforme et l'accompagnement différencié en REP / REP+ ?

Nous tenons aussi à rappeler que la révision des seuils de détermination des structures théoriques pour les établissements de catégorie A pénalise cette année 9 établissements avec une perte de 11 divisions.

L'UNSA-Education déplore cette année encore la part faite aux HSA avec un taux moyen de 7.32 % sur notre département, taux le plus élevé de l'académie et en augmentation par rapport à la rentrée dernière. **Nous attirons** votre attention sur les conséquences pour nos collègues, à savoir la multiplication des compléments de services, voire des suppressions de postes.

L'UNSA-Education se félicite des 2 ouvertures d'ULIS en collèges et, comme exposé en CTA, rappelle la nécessité pour les équipes pédagogiques d'être accompagnées. La montée en charge des effectifs doit être progressive lors de ces créations. Nous demandons, en outre, l'application de la circulaire nationale, limitant le nombre d'élèves accueillis à 10.

Enfin, à l'heure du travail de répartition de la DGH dans les établissements, nous appelons à toute votre vigilance concernant les disciplines comme la technologie ou l'allemand qui ont perdu respectivement 9 et 11 postes dans notre département l'année dernière.

Pour l'UNSA Education 38
Sophie DESCAZAUX
Luce FORAY